

SOMMAIRE

I- Introduction de *M. Le Maire*

II- Le Projet

III- Le programme

IV- Les espaces publics

V- Les espaces Verts

VI- La qualité environnementale

VII- Les données de circulation

VIII- L'organisation du chantier

IX- La concertation



LES OBJECTIFS DU PROJET:

*Recréer une centralité

*Proposer de nouveaux espaces publics

*Offrir des logements diversifiés

Valoriser les espaces verts

Le programme:

- 180 logements environ dont:
- -Une résidence sociale intergénérationnelle
- -Des logements en accession libre
- -Des logements en accession maitrisée
- -Des logements individuel
- Près de 560 places de stationnements
- 6 à 8 locaux commerciaux
- 500m² de locaux de services publics (police municipale, associations...)

> LES ESPACES PUBLICS

- Une place centrale arborée
- •Un parking gratuit
- ■Trois espaces verts d'environ 6000m²
- Des voies douces

LA PLACE

Une proposition de l'agence Wilmotte

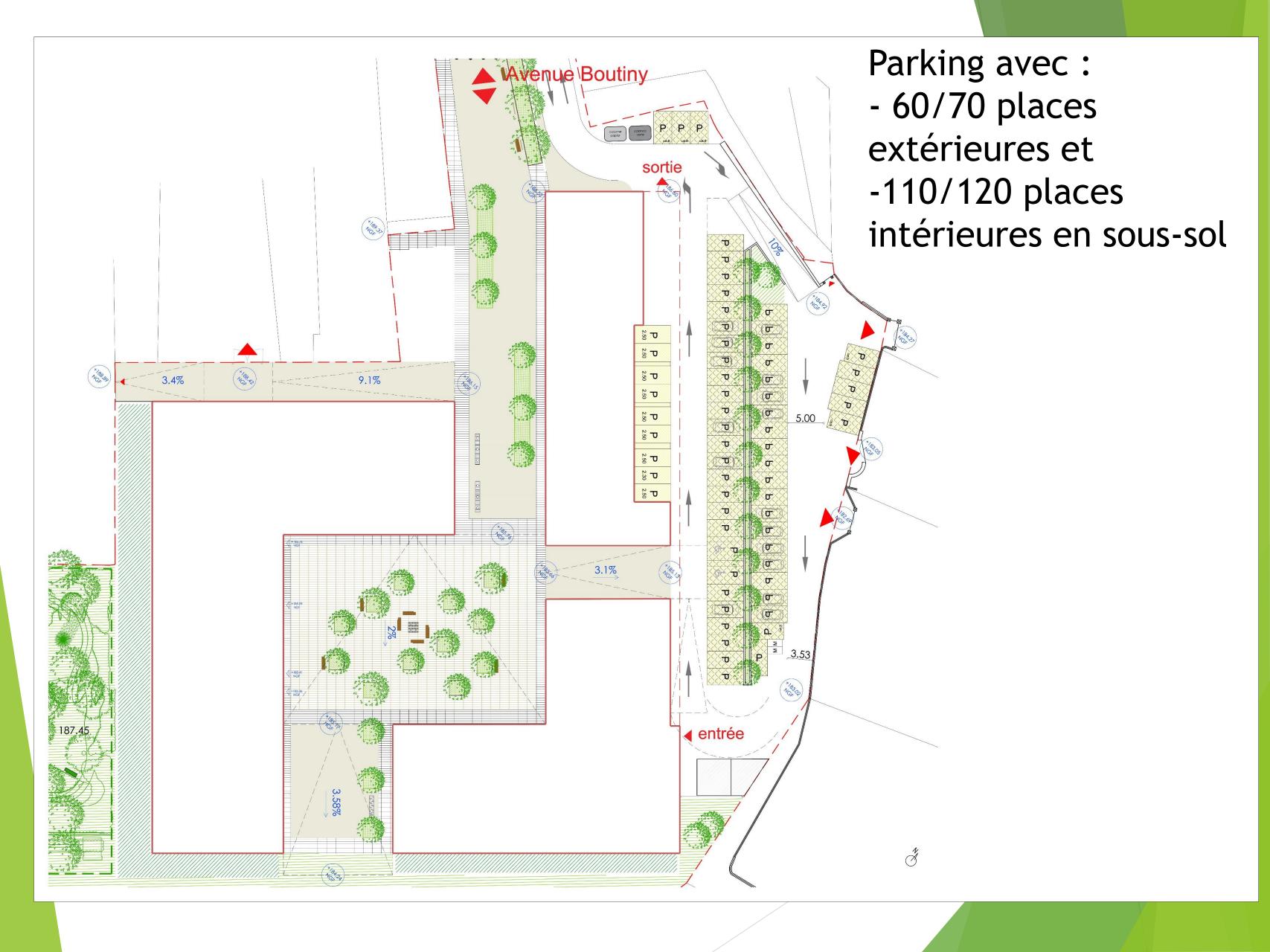


Une place à imaginer ensemble





Le parking gratuit



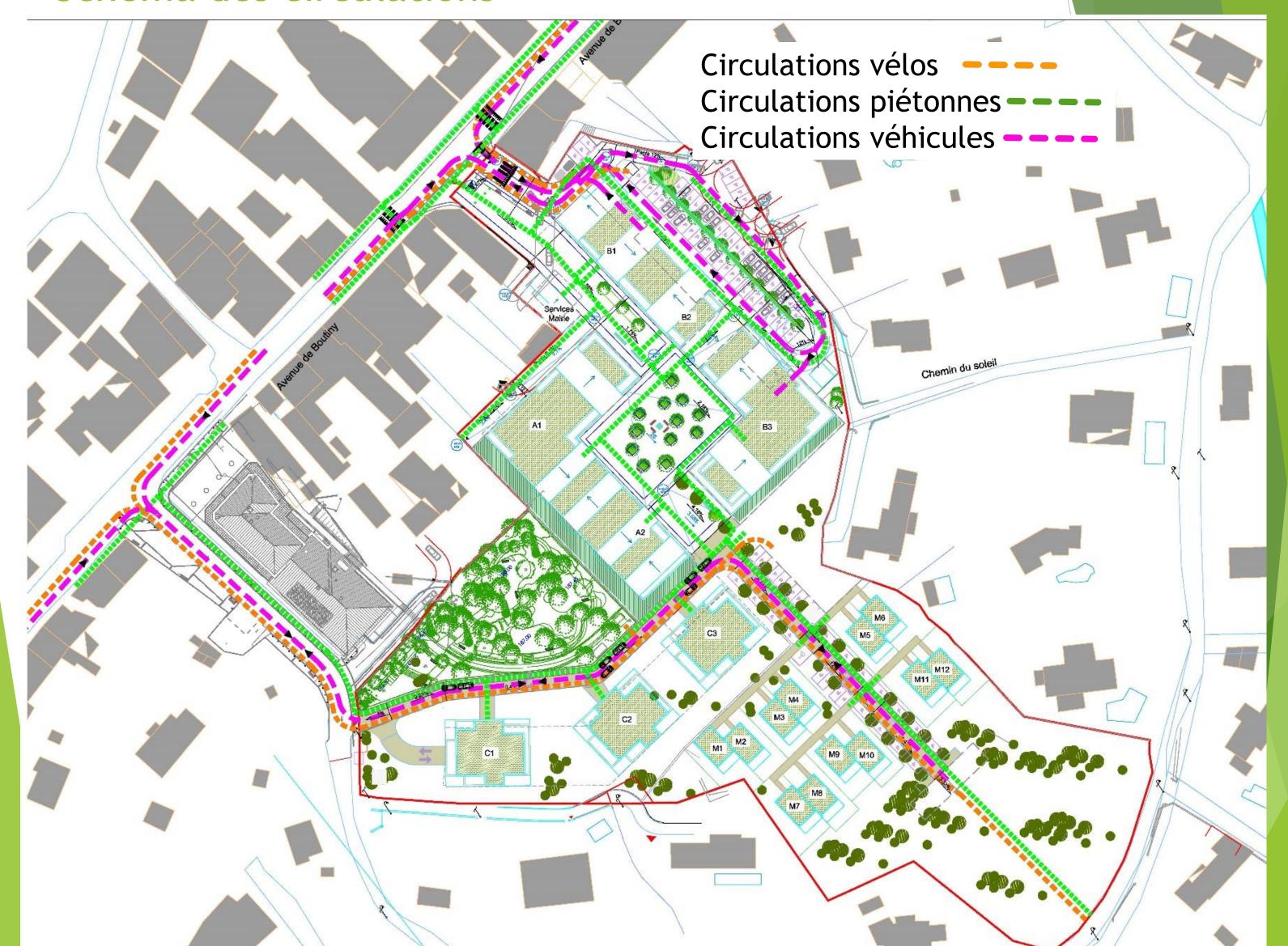
Mobilité douce

Favoriser les mobilités douces avec:

- Une zone entièrement dédiée aux piétons
- La mise en place d'une boxyclette et de plusieurs emplacements pour les vélos
- Une zone mixte avec la création d'une voie partagée



Schéma des circulations



Les espaces verts

Une proposition de l'atelier Hervé Meyer



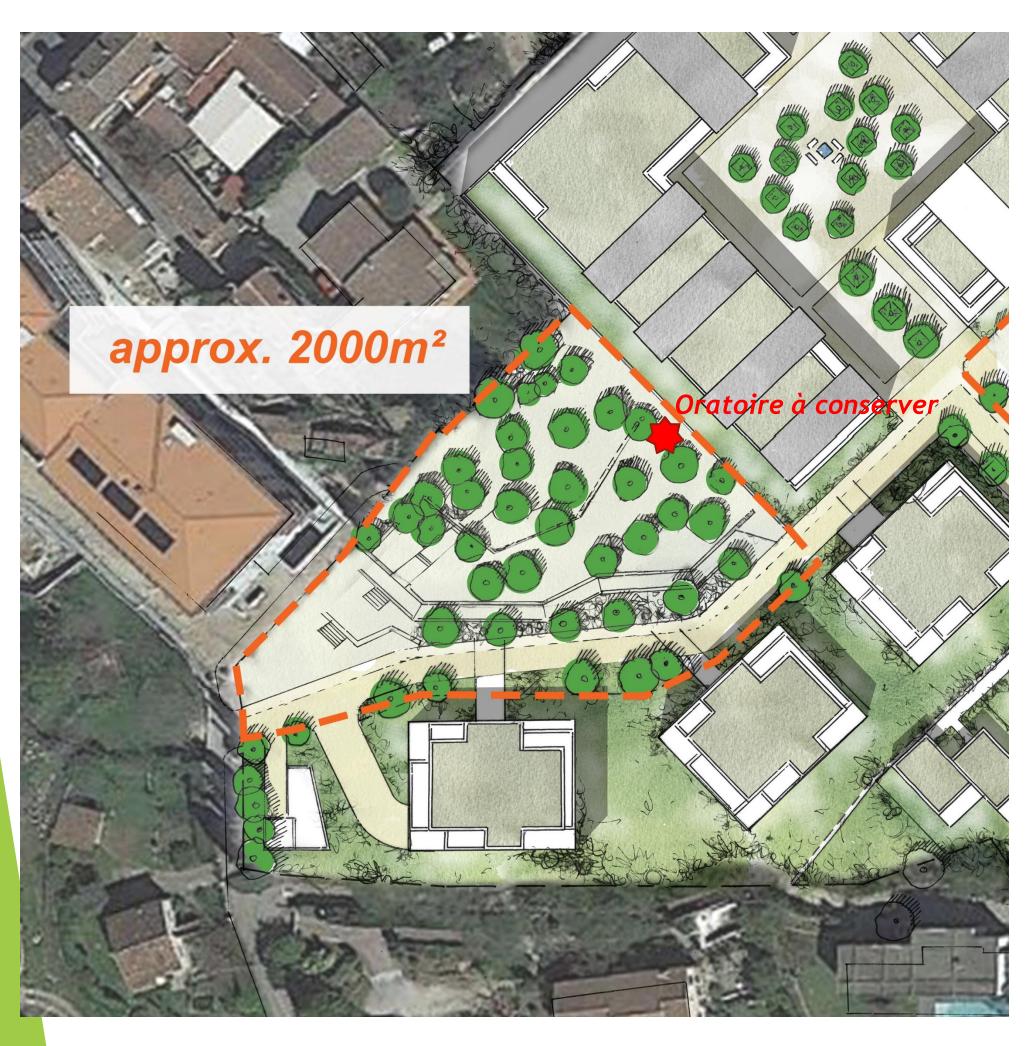
Des lieux à imaginer ensemble



Les arbres

Espaces verts	Quantités (U)
Arbres conservés	47
Arbres plantés	95 environ
Total arbres	142 arbres

Zone Ouest



Les invariants à respecter:

- Gestion des contraintes topographiques
- Permettre l'accessibilité au plus grand nombre
- Caractère forestier du site
- Notion de « porte d'ent<mark>rée » sur</mark> le quartier
- Proposer un cortège floristique adapté et partager des notions de biodiversité
- Oratoire à conserver

Zone Ouest

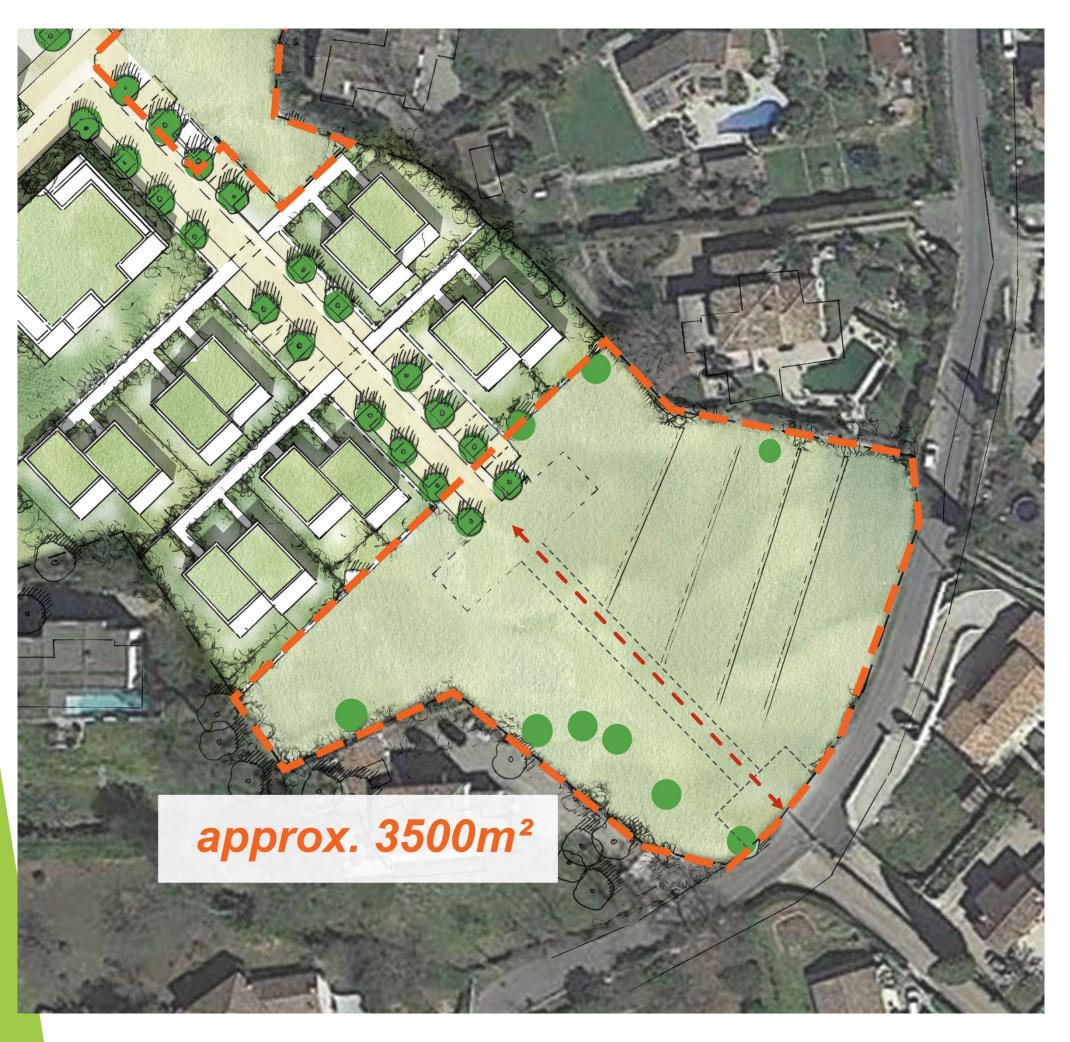
Zone Est



Les invariants à respecter:

- Tenir compte des contraintes topographiques du lieu
- Proposer un cortège floristique adapté et partager des notions de biodiversité

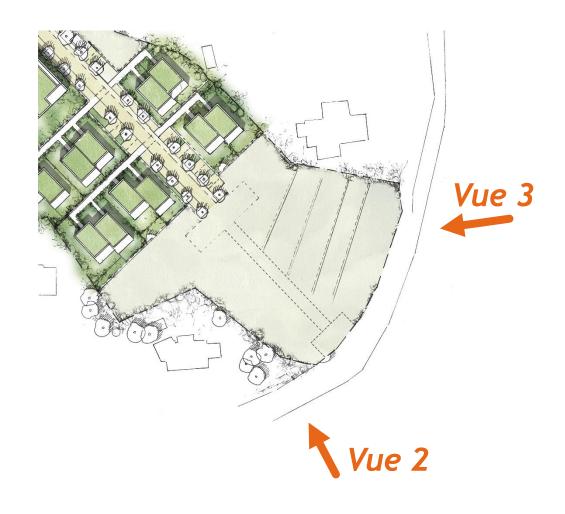
Zone Sud



Les invariants à respecter:

- Gestion de la contrainte topographique
- Permettre l'accessibilité au plus grand nombre
- Respecter une zone de retournement
- Patrimoine végétal et restanques existantes
- Traversée piétonne à intégrer
- Notions d'Entrée/Sortie du Parc à respecter

Zone Sud







LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE









3 commissions

ECOQUARTIER MEDITERRANEEN









20 points

40 points

60 points

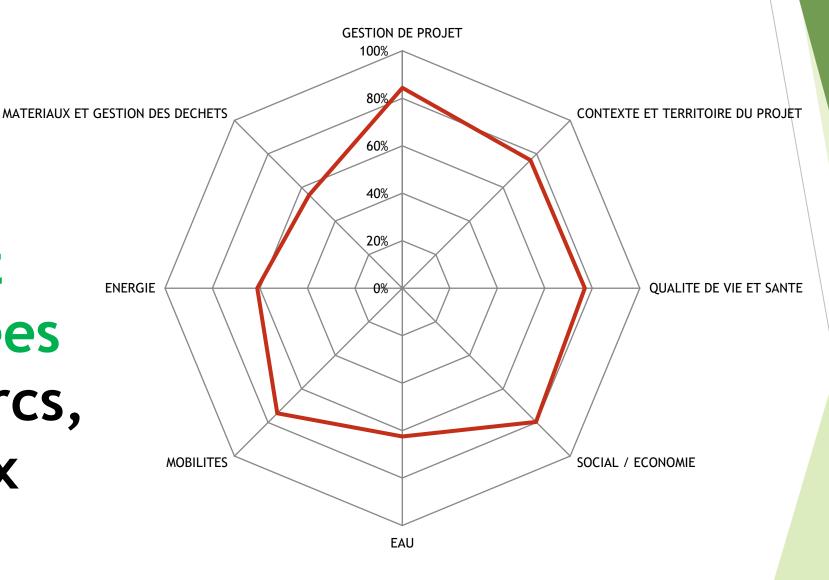
80 points







- ⇒Beaucoup de parcs, peu de matériaux
- ⇒bâtiments BDM
- ⇒Consultation citoyenne



65 points





Gestion de projet

un pilotage orienté environnement ET citoyen

Information / communication.

Démarche participative : consultations.







Qualité de vie et santé

un quartier frais

ombre



eau



Sol clair:

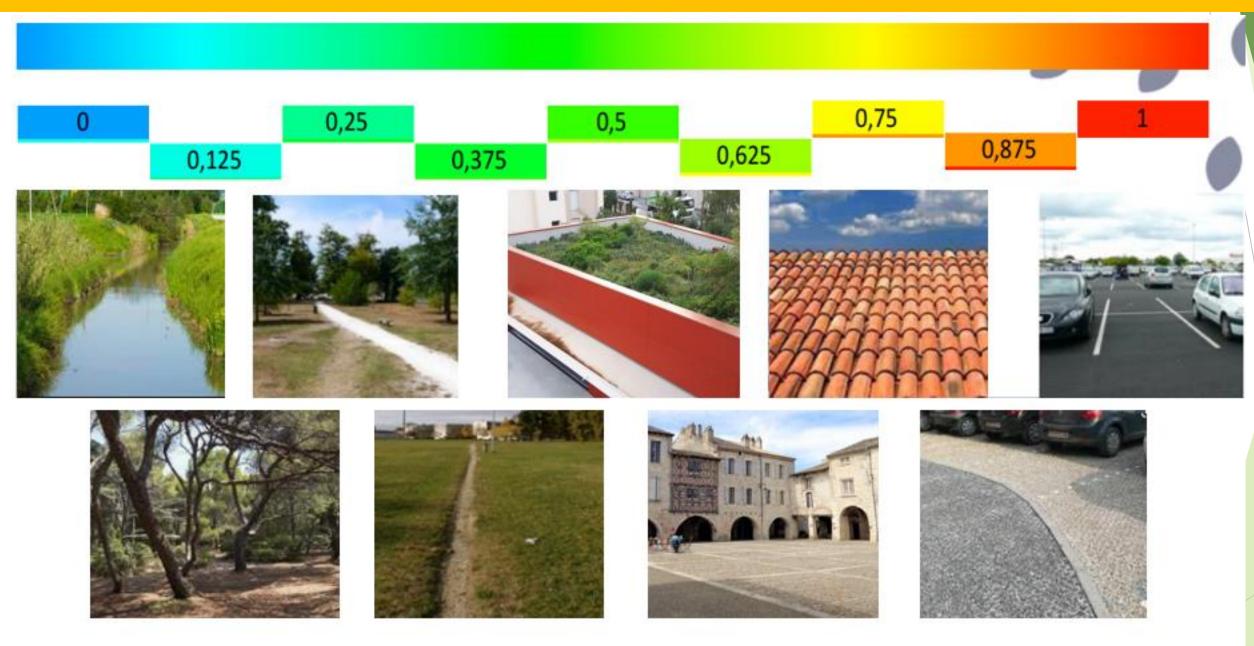






Contexte et territoire

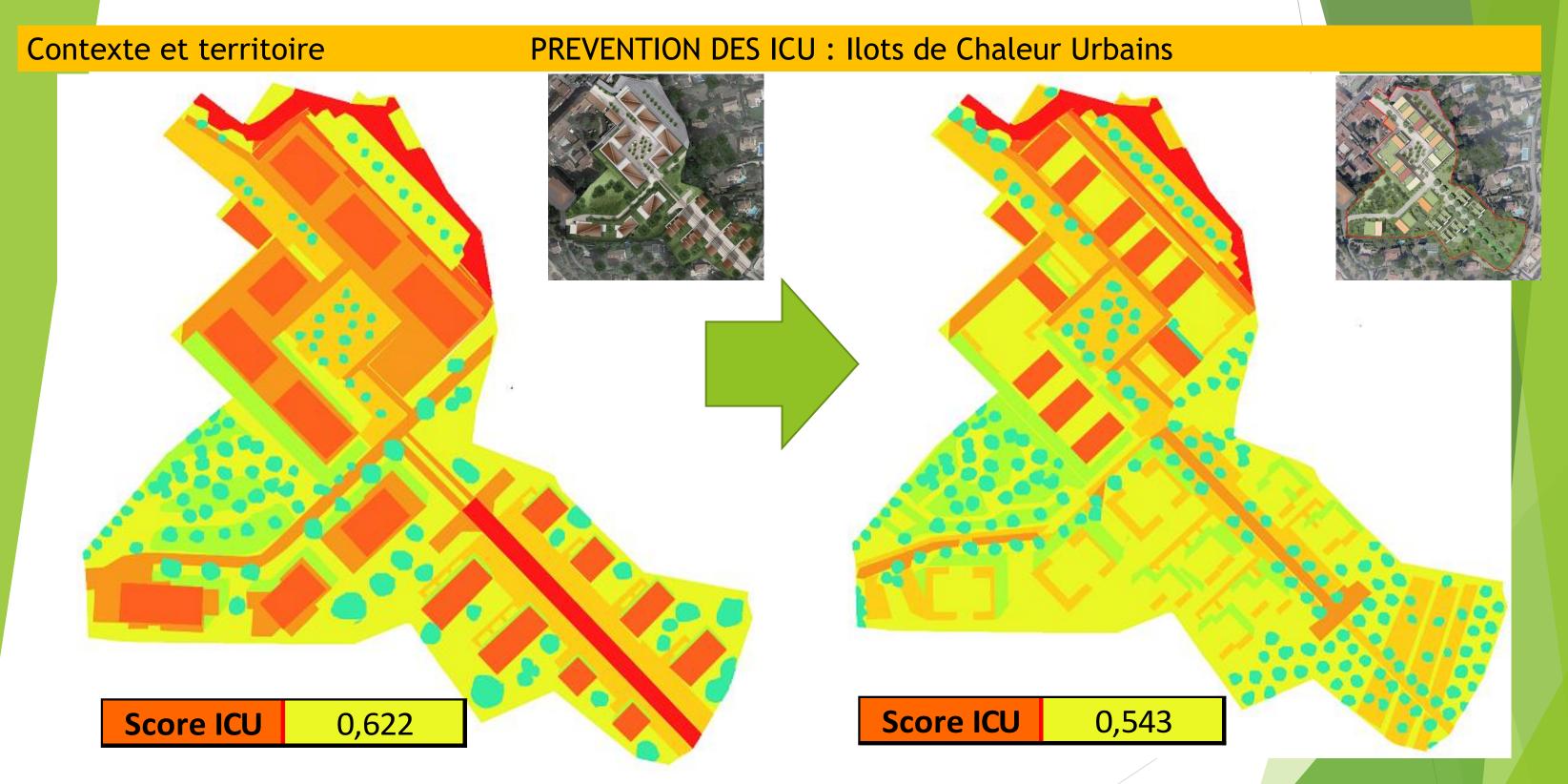
PREVENTION DES ICU: Ilots de Chaleur Urbains



9 tranches de surfaces pondérées par l'ombrage





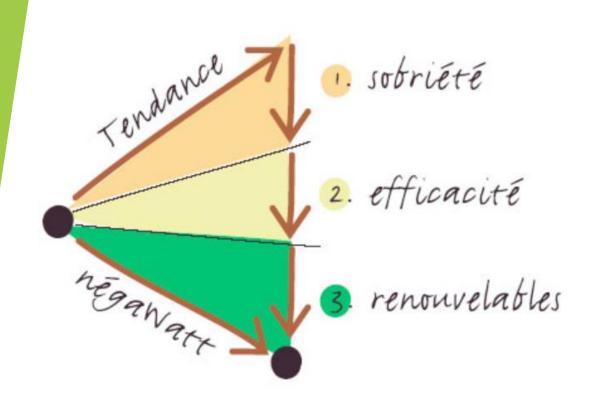






Qualité de vie et santé

BIOCLIMATISME MEDITERRANEEN





Priorité 1 : bioclimatique

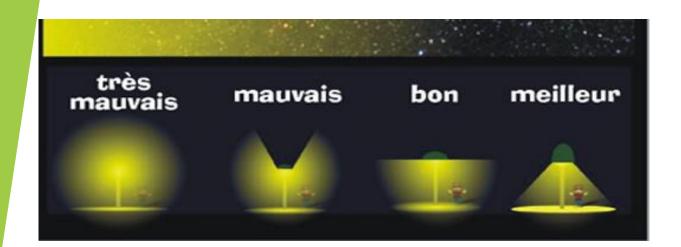
Expositions / Performance isolants (déphasage) / protections solaires / ventilation naturelle

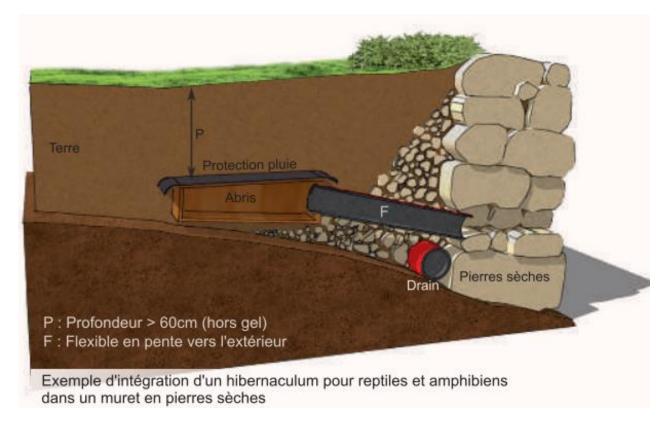




Contexte et territoire

BIODIVERSITE











Social et économie

Inter-générations

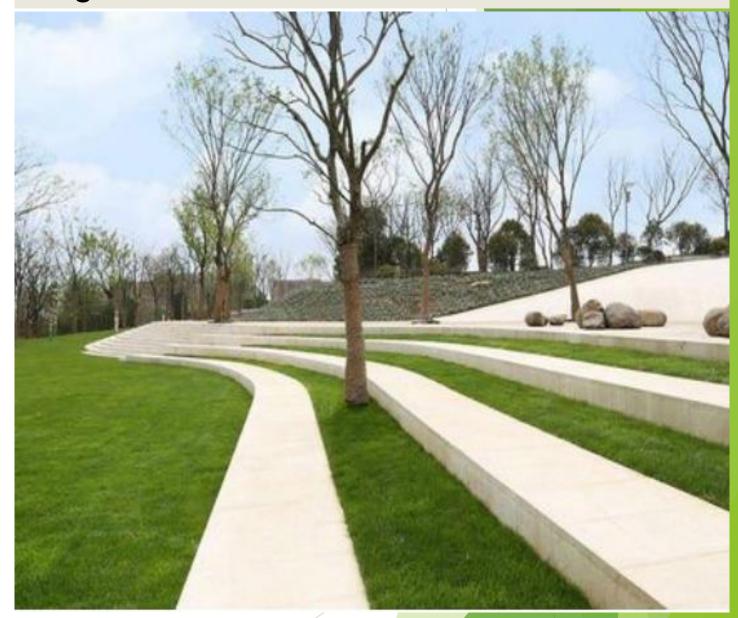


Passions partagées





Usages à inventer



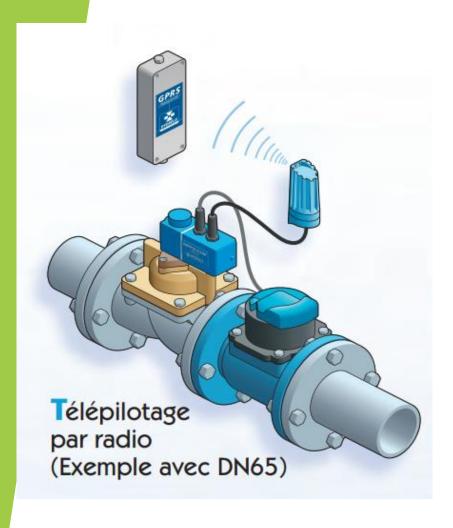


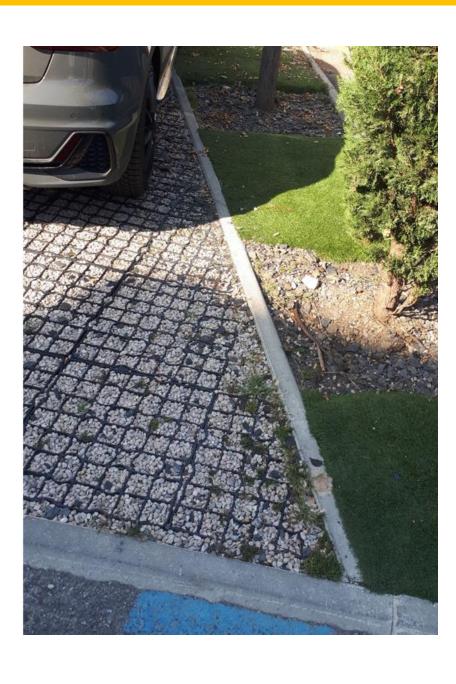


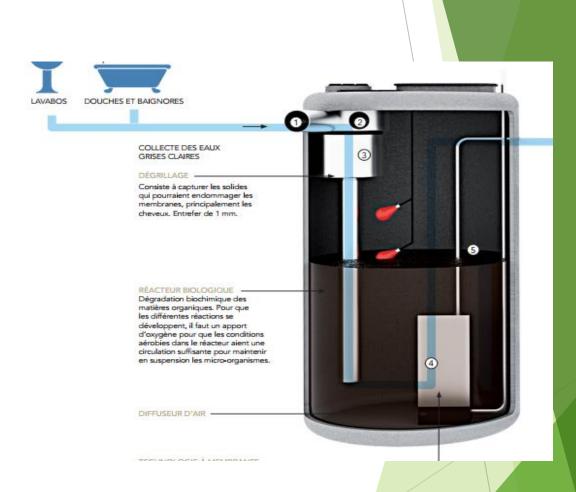


Eau

Préserver / infiltrer / recycler









La démarche Quartiers Durables Méditerranéens



Mobilités

proposer de nouveaux usages pour la ville de demain







La démarche Quartiers Durables Méditerranéens



Matériaux et déchets

Recycler / trier / valoriser













DONNEES SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

► Présentation des données principales de circulation à l'horizon 2030 et de stationnement

Etat des lieux de la circulation sur l'Avenue de Boutiny :

- Répartition du trafic plutôt lissée entre 7h et 20h avec des périodes de pointe du matin de 7h à 10h et une période de pointe du soir de
- L'affluence dans le parking Lebon est relativement importante, le matin entre 9h et 12h et entre 16h et 18h
- Mise en place d'une zone 30km/h depuis les comptages réalisés qui facilitent les entrées/sorties sur l'Espace Lebon.

Impact de l'ESPACE LEBON sur la Circulation de l'avenue de Boutiny à l'horizon 2030

A l'Heure de pointe du matin (de 8h à 9h):

Espace Lebon = 4% de trafic complémentaire sur l'avenue Boutiny soit un faible impact (55 véhicules en entrée/sortie)

A l'Heure de pointe du soir (de 18h à 19h):

Espace Lebon = 5% de trafic complémentaire sur l'avenue Boutiny (73 véhicules en entrée/sortie)

Simulation du carrefour sur l'avenue de Boutiny

Gestion du carrefour avec la mise en place:

- De stop
- D'un plateau surélevé pour le passage piéton
- D'une limitation de vitesse à 30Km/h

Nombre de voitures par seconde en sortie de l'espace Lebon:

- Une voiture toutes les 36 secondes en Heure de Pointe du Matin
- Une voiture toutes les 21 secondes en Heure de Pointe du Soir

Enquête de stationnement

Part de stationnement de moins d'1h: 64% à 83% des usagers du parking Lebon.
Le lundi, jour de marché, la demande est forte entre 9h et 13h.

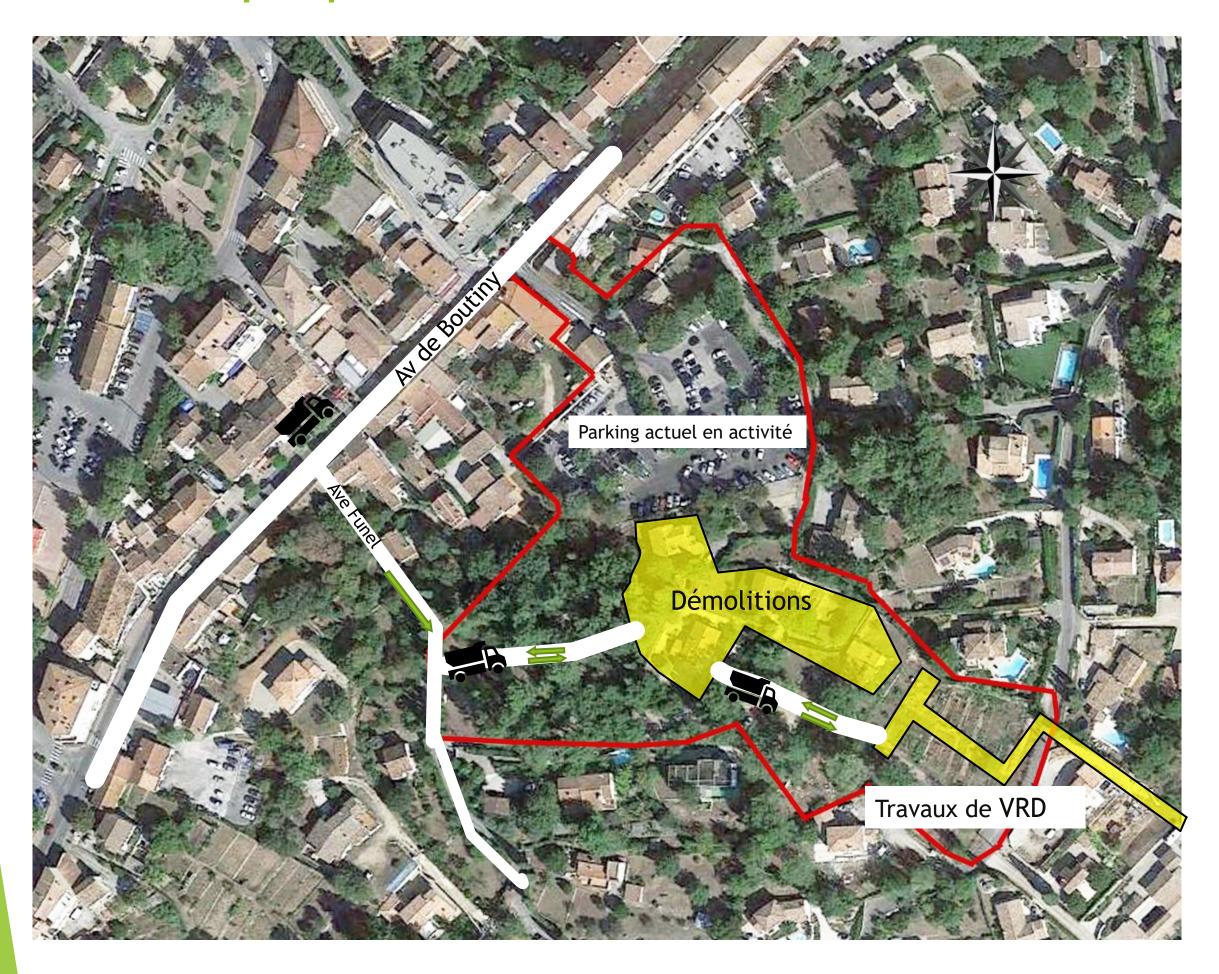
Taux d'occupation moyen: 59%

Taux d'occupation au plus fort de l'affluence: 93% (le lundi matin, jour de marché)

ORGANISATION CHANTIER

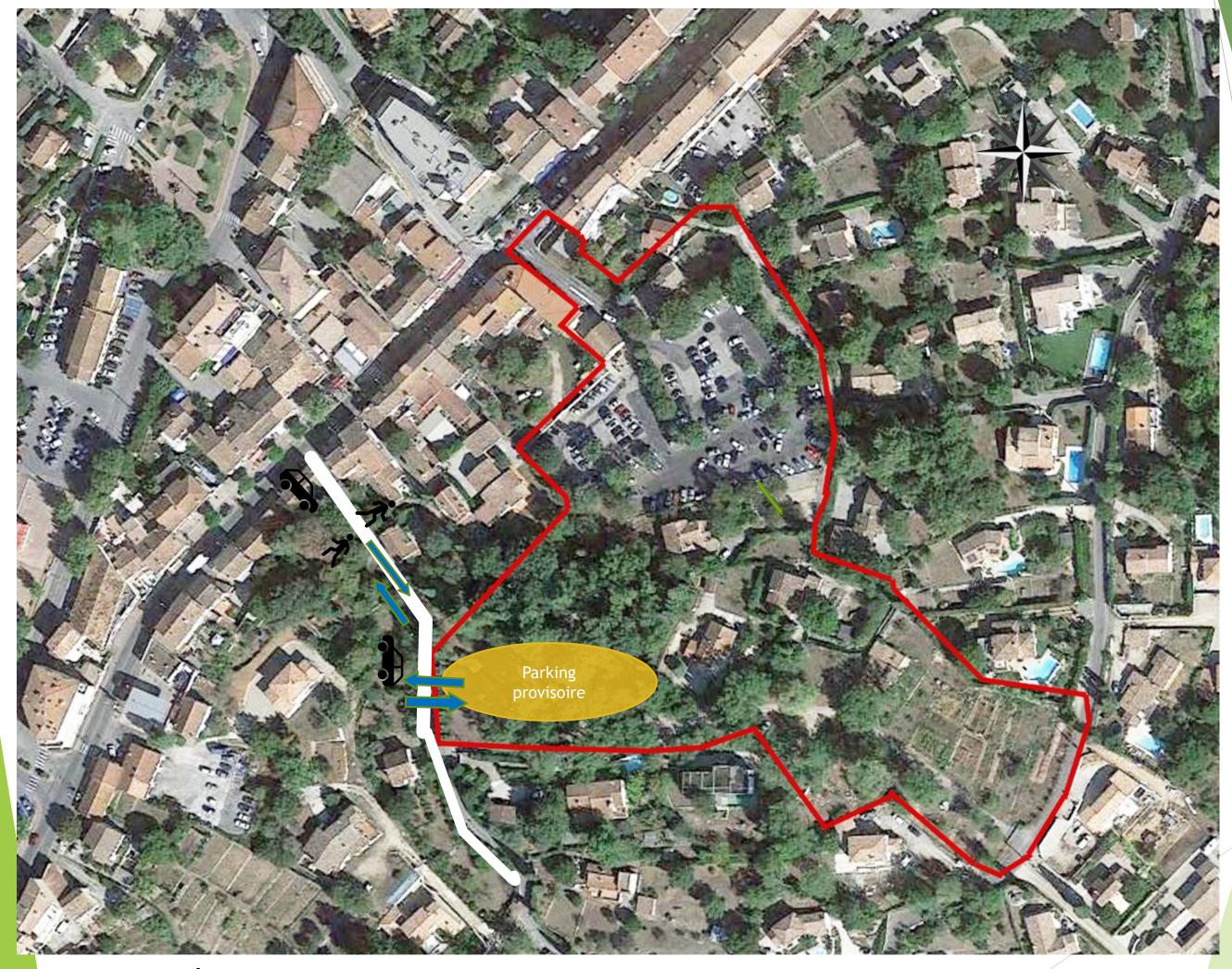
▶ 3 Phases principales de travaux

Travaux préparatoires



Durée des travaux préparatoires : 3 mois environ

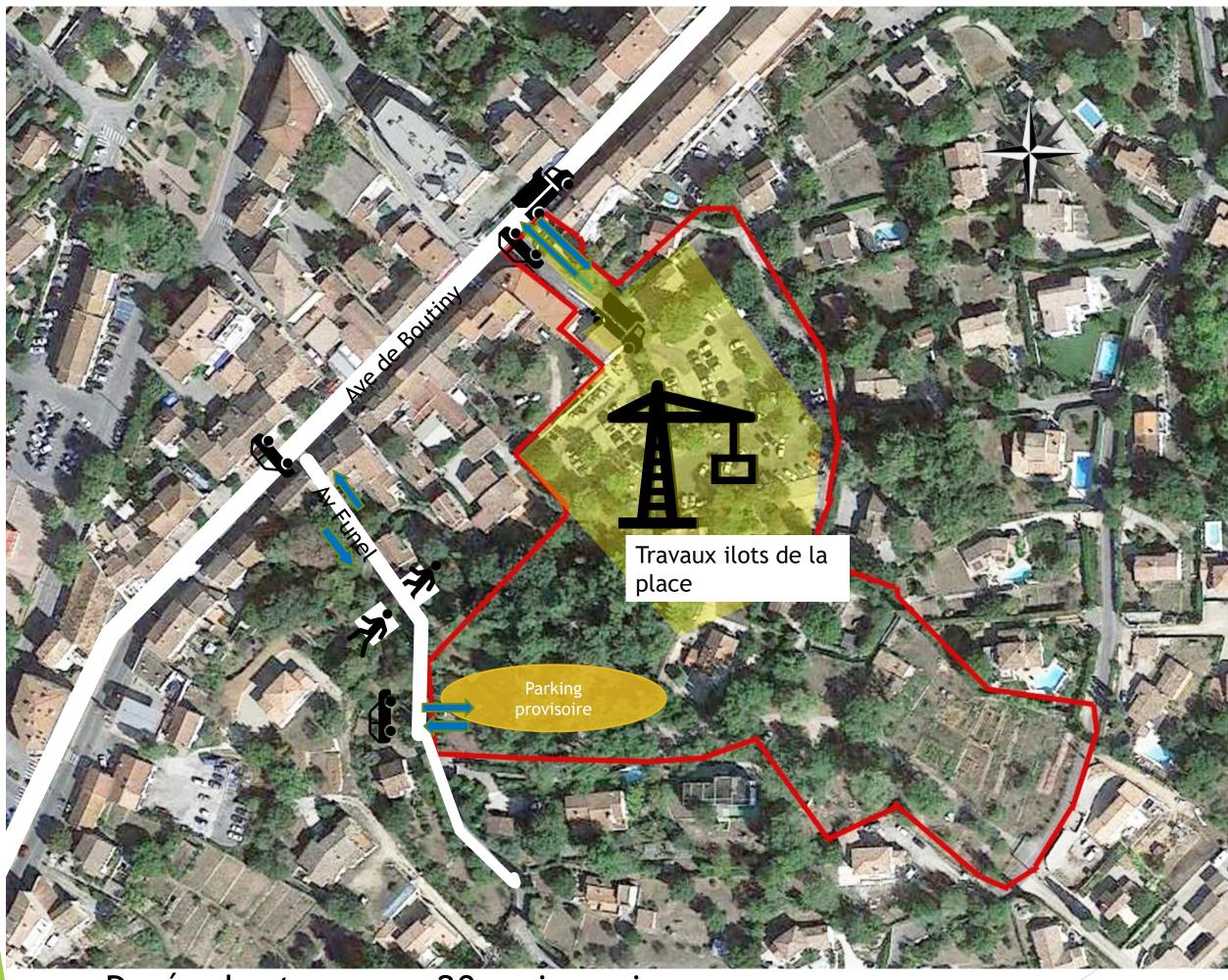
Parking provisoire



Durée des travaux : 1 mois environ

Durée d'utilisation du parking provisoire : 21 mois environ

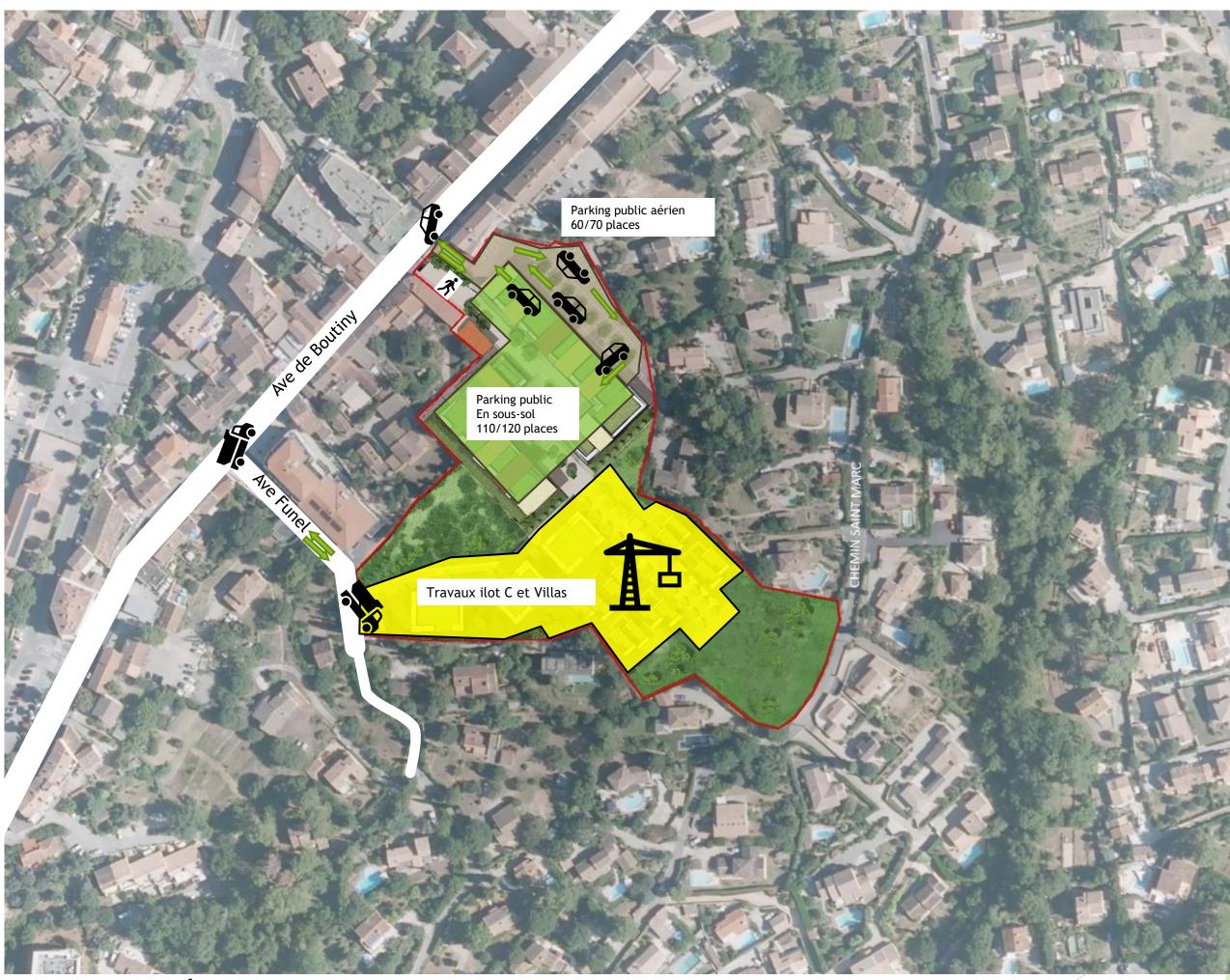
Travaux 1^{er} ilot de construction



Durée des travaux : 20 mois environ

Durée d'utilisation du parking provisoire : 21 mois environ

Travaux ilot C et villas



Durée des travaux : 17 mois environ

Parking public définitif en fonction

LANCEMENT DE LA CONCERTATION

> 2 thèmes ouverts à la concertation

La Place

Les espaces verts

Les ateliers

- 1^{er} temps de concertation: Pour découvrir les hypothèses de départ **et** lancer les réflexions.
- Un 2ème temps de concertation : Pour affiner les idées et avis émis et développer l'argumentation
- Un 3ème temps de concertation:
 Pour finaliser et prioriser les avis et propositions sur le projet d'aménagement